



COMMUNIQUÉ DE PRESSE **DE L'ASSOCIATION DES CHAINES PRIVÉES**

Paris, le 19 mai 2023

A la suite des déclarations de la Présidente de France Télévisions de ces derniers jours, l'Association des Chaines Privées (ACP) tient à rappeler les éléments suivants :

- Dans son courrier à la Première Ministre, l'ACP soutient sans ambiguïté le rôle du service public de la télévision ainsi que son niveau de financement actuel mais demande une clarification des règles pour que chacun puisse remplir au mieux ses missions dans un cadre de concurrence équilibrée.
- L'ACP maintient ses analyses et éléments chiffrés en particulier sur la programmation généraliste et peu différenciante de France 2, éléments essentiellement tirés du rapport de l'ARCOM, lui-même nourri de données fournies par France Télévisions.
- Dans ce contexte, l'ACP demande que les chaînes du service public respectent des obligations de diffusion par chaîne, comme leurs concurrentes privées, afin de rétablir un contexte de compétition équilibrée et équitable.
- Dans un marché publicitaire télévisuel particulièrement concurrentiel, l'ACP demande enfin que les règles soient réaffirmées et ne puissent être contournées, notamment s'agissant de la publicité sur les applications digitales ou de l'interdiction de la publicité après 20h sur les chaînes publiques.

Cette démarche contribue légitimement à nourrir le débat public actuel autour du rôle et des missions du service public de la télévision. L'ACP estime que ses propositions ne peuvent que conforter le rôle important de l'investissement public comme privé dans la création française.

A propos de l'ACP

Créée en 2008, regroupant aujourd'hui les groupes TF1, Canal+, M6 et Altice Média, l'ACP représente les intérêts des chaînes de TV hertziennes privées à couverture nationale, ces dernières étant des acteurs de premier plan du secteur audiovisuel et de son dynamisme, via leurs obligations d'investissement. L'ACP œuvre également pour corriger les asymétries réglementaires avec les acteurs locaux et internationaux.

Contacts :

Altice Média : Nicolas Chatin : presse@alticefrance.com - 0662478164

Groupe Canal+ : Olivia Abehassera : olivia.abehassera@canal-plus.com

Groupe M6 : Benjamin Boiron : benjamin.boiron@m6.fr - 0677397491

Groupe TF1 : Maylis Carçabal : ncarcabal@tf1.fr - 0663598705